Compte rendu des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire Les Ardillats le 16 Février 2019

Assemblée Générale ordinaire

CHEVAUX DE TRAIT DU RE La présidente accueille les officiels présents et excuse ceux qui n'ont pas pu être présents. La parole est donnée au maire de la commune, puis à la conseillère départementale, qui évoquent tous deux nos actions et nous renouvellent leur soutien.

Rapport moral et d'activités : présenté par Eve Thivolle, présidente

Promotion de nos élevages à travers plusieurs actions : centenaire de Cibeins ; fête du foin à Quincié ; les concours de Ronno avec les épreuves Equidés cup. Les Ardillats avec le marquage des juments comtoises, puis Sarcey où ont été ouvertes beaucoup d'épreuves de travail ; les foires de Mardore et Chénelette ; la fête de l'agriculture avec une épreuve Equidé cup, une épreuve de traction et un régional percheron ; Equitalyon et ses diverses thématiques. Un grand projet est en cours : la mixité d'élevage avec l'arrivée en fin d'année d'un 1er lot de pouliches fournies par Equidexport, filiale de la SFET et la préparation d'un 2ème lot pour 2019.

Le syndicat apporte un soutien technique aux éleveurs par des formations de préparation aux concours, par des soirées thématiques en lien avec le GDS, et par une formation à l'attelage. Du matériel est aussi mis à disposition des éleveurs. Le « Traits du Rhône » est un outil important de communication, grâce au travail de Fabienne que l'on remercie. D'autres actions ont eu lieu, avec une importance sociale : la « dream night at the zoo » en direction d'enfants malades, Equit'autisme...

La présidente remercie tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Ce rapport est soumis au vote et adopté à l'unanimité

Rapport financier présenté par Sébastien Matray, trésorier

On note que les 3 concours ont été excédentaires cette année, tout comme la fête du foin. Par contre, Equitalyon et la finale nationale du haras du Pin sont malheureusement toujours déficitaires. Côté dépenses, il a fallu quelques petites réparations sur le matériel.

Le déficit annoncé est en réalité minoré par l'obtention d'une aide obtenue suite à notre participation à la fête de l'agriculture, et versée par les Jeunes Agriculteurs il y a peu.

En réponse à une question posée : la subvention accordée traditionnellement par la Chambre d'Agriculture doit faire l'objet d'une demande, elle n'est pas attribuée automatiquement.

La présidente précise que cette année 2018, le syndicat n'a pas organisé de manifestations permettant une rentrée d'argent importante, et que les déplacements pour les concours régionaux et nationaux ont été plus importants que les autres années, à cause du coût des carburants. Il sera donc nécessaire d'optimiser les déplacements et d'organiser du covoiturage.

Des solutions sont envisagées pour réduire le coût d'Equitalyon, qui reste une manifestation incontournable pour le syndicat. Concernant la finale du Haras du Pin, le syndicat participera à l'édition 2019 uniquement si le financement des transports est assuré à l'avance et que le syndicat n'engage aucun frais.

Ce rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité moins 2 voix

Projets pour l'année 2019 :

SUNDICAT DES ELEVEURS

La 4ème édition de la Route du Beaujolais, pour Pentecôte, entre les Ardillats et Villié-Morgon; la Fête du foin à Sarcey ; les concours locaux de Ronno le 7 Juillet, Les Ardillats le 4 Août et Sarcey le 11 Août, les régionaux percheron et comtois à St Jean de Niost (Ain) le 18 ou 25 Août ; les foires seront éventuellement reconduites ; et la poursuite du projet d'incitation à l'élevage avec 2 volets : le volet Equidexport et le volet Département du Rhône.

Interventions des invités :

IFCE: rappel du rôle et des missions de l'IFCE concernant les formations, les obligations légales du détenteurs d'équidés, et aussi de l'existence d'outils et d'aides financières en direction des éleveurs. Présentation de statistiques concernant l'élevage du cheval et permettant de constater le déclin du cheval de trait en France.

Intervention sur la conservation du colostrum de jument, après présentation de l'importance de ce colostrum pour la survie et les défenses immunitaires. La conservation par lyophilisation, plus pratique que la congélation est envisagée. De plus cela permettrait d'allonger la durée de conservation (36 mois maximum pour le congelé).

Intervention sur les minéraux et oligo-éléments : le Docteur Gauthier insiste sur le sélénium qui est important autant en manque qu'en excès. Les besoins en minéraux sont plus important lors de la lactation de la jument et de la

> Président : Eve Thivolle Le Badu 69830 ST GEORGES DE RENEINS Portable: 06.18.29.39.39 adresse électronique: chevaux de trait du rhone@gmail.com

croissance du poulain. Eléments majeurs à ne pas oublier : le sodium, et ensuite l'eau. Importance des rapports entre éléments, plutôt que des éléments seuls.

Questions et interventions du public :

Les pouliches d'Equidexport n'étant pas à l'orgine destinées à la reproduction, ont-elles vraiment une meilleure génétique que celles issues de nos élevages ? Oui, pour certaines, au moins sur les papiers

Pour le 2ème lot de pouliches, serait-il envisageable que la société Equidexport achète les pouliches dans nos élevages ? Non, car cela risquerait d'assécher nos débouchés bouchers.

Renouvellement du conseil d'administration :

54 adhérents prennent part au vote, après présentation de Florian Chizallet, nouveau candidat. Sont élus à la quasi unanimité : Jean BISSUEL , Florian CHIZALLET, René FILLON, Sylviane DUFOUR , Jean-Marc NOTTIN, et Jean-Luc VIGNON.

Assemblée générale extraordinaire

Elle a pour but de faire évoluer nos statuts qui datent de 1982 Les modifications concernent les articles suivants :

Article 6, portant sur la date limite d'adhésion fixée au 15 Mai de chaque année : <u>la modification est approuvée à l'unanimité.</u>

Article 7, portant sur les motifs précis d'exclusion d'un adhérent : la modification est approuvée à l'unanimité.

Article 11, portant sur la composition du conseil d'administration avec 3 vice présidents : *la modification est approuvée à l'unanimité*

Article 24, portant sur la mise en place d'un règlement intérieur mentionnant ce qui n'est pas écrit dans les statuts : <u>la modification est approuvée à l'unanimité</u>

Président : Eve Thivolle Le Badu 69830 ST GEORGES DE RENEINS Portable : 06.18.29.39.39 adresse électronique : chevaux de trait du rhone@gmail.com